

PROJET DE CIRCULAIRE RASED : UN VRAI-FAUX SAUVETAGE

Les premiers projets ministériels fin 2013 laissaient craindre le pire pour les RASED : la continuation d'une politique aboutissant à leur disparition et la dissolution des spécialités. Suite aux groupes de travail ministériels, la nouvelle circulaire (à paraître cet été) devrait réaffirmer les missions spécifiques des différents postes (E, G, psychologue), et l'aide directe aux élèves a été réintroduite : SUD éducation est intervenu pour cela. Mais avec les nouvelles missions d'aide aux enseignant-e-s, les RASED ressembleront désormais beaucoup à des conseiller-e-s pédagogiques, au détriment de l'aide directe aux élèves. De plus, l'intégration des RASED dans un Pôle ressource de circonscription les soumet à un pilotage managérial par les IEN et élargit encore leur zone d'intervention. Cette nouvelle circulaire adapte ainsi le travail des RASED à la pénurie organisée par l'austérité budgétaire.

Le Pôle ressource de Circonscription : un pilotage managérial et nébuleux

Le ministère institue un *Pôle ressource de Circonscription* regroupant tous les personnels (CPC, RASED, maîtres-formateurs, référent-e-s CLIS...) que l'IEN peut solliciter pour accompagner les enseignant-e-s ou les écoles, la circonscription étant le niveau fonctionnel – comprendre : le niveau du « pilotage ». Ce nouveau pilotage est nébuleux et complexe de l'avis même de celles et ceux qui l'ont porté.

Pire, le paragraphe sur le Pôle ressource – qui était en fin de circulaire – s'est retrouvé en tout début, avec l'appui du SE-UNSA, et malgré notre opposition. Inscrire dans une circulaire le pilotage avant les missions n'est certainement pas de nature à réaffirmer les RASED dans leurs missions.

De nouvelles missions chronophages qui changent la nature des RASED

En parallèle de ce phagocytage par les pôles ressource, il est prévu que les RASED assurent désormais un suivi des élèves de 6^e.

Surtout, les postes E, G et psychologues devront maintenant remplir des fonctions qui les rapprochent de conseiller-e-s pédagogiques. Ils devront « accompagner les équipes enseignantes pour l'élaboration de réponses adaptées aux besoins des élèves, la construction de situations d'enseignements... » et participer « au développement des compétences des équipes enseignantes ».

Sous couvert d'« aide indirecte aux élèves », c'est un changement radical de mission des RASED, transféré-e-s de l'aide aux élèves vers « l'accompagnement » et la formation des maîtres-ses.

Les RASED échangeaient déjà avec les collègues en charge des classes sur des idées et des pratiques adaptées aux élèves. Mais cela se construisait sur la base d'un regard croisé sur les élèves, à partir de l'aide directe aux élèves. Désormais sous la coupe de l'IEN au sein du Pôle ressource, avec des missions qui tendront à s'apparenter à de l'encadrement, la relation de confiance entre pair-e-s nécessaire à une prise en charge conjointe des élèves risque d'être mise à mal.

Un élargissement du périmètre à toute la circonscription

Avant la purge sarkozyste, il y avait plusieurs RASED complets dans une circonscription. La nouvelle circulaire valide de fait les suppressions de poste puisqu'elle aménage le travail des RASED pour l'adapter à la pénurie, désormais institutionnalisée. Elle prévoit

ainsi que la zone d'intervention des trois spécialités porte « sur un groupement d'écoles [...] ou englobe tout le territoire de la circonscription ». En l'absence de réelle création de postes, la réalité sera le plus souvent une intervention sur la circonscription entière, avec une dispersion et un saupoudrage en contradiction avec le sens du travail des maîtres-ses E et G.

L'aide directe réintroduite... mais pour quelle réalité ?

D'une version à l'autre des projets ministériels, l'aide directe aux élèves apparaissait, disparaissait pour certains postes et non pour d'autres, réapparaissait... SUD éducation est intervenu pour que cette mission qui est l'essence même des RASED soit clairement réaffirmée.

Qu'il y ait autant de flottement dans cette affirmation montre bien la réalité des projets du ministère : la multiplication des autres missions et l'élargissement du secteur d'intervention réduira à peu de choses le temps disponible pour l'aide directe aux élèves, désormais une des missions des RASED parmi d'autres, et sans doute pas la plus prioritaire pour les IEN.

Les RASED ont été décimés par les suppressions de postes. Pour masquer la misère des départs en formation (45 départs en formation G cette année), le ministère a bricolé une circulaire qui va mettre encore plus à distance des écoles les personnels RASED. SUD éducation :

- ➔ **S'oppose à l'intégration des RASED dans un Pôle ressource managérial**
- ➔ **Refuse la transformation des personnels RASED en conseiller-e-s pédagogiques**
- ➔ **Défend que la mission essentielle des RASED, des trois spécialités, doit être l'aide directe aux élèves**
- ➔ **Réaffirme la nécessité de RASED complets partout en nombre suffisant pour permettre aux écoles d'accueillir les élèves en difficulté dans de bonnes conditions**
- ➔ **Revendique donc en priorité la restitution des 5000 postes de RASED supprimés et pour cela des départs en formation en nombre suffisant.**

Ce n'est pas une circulaire d'adaptation à l'austérité qu'il faut pour les RASED mais des créations de postes.